



Editorial

| La Communauté urbaine devient METROPOLE...

Le 1^{er} Janvier 2018, **Clermont Auvergne Métropole** a obtenu le statut de métropole administrative. Un changement historique qui va bénéficier à toute l'Auvergne...

En effet, pour se développer, un territoire doit s'appuyer sur un pôle d'équilibre qui le structure et le dynamise.

La Métropole va jouer ce rôle de « **locomotive** » économique de l'ouest de la région Auvergne-Rhône-Alpes, et de l'ensemble du Massif Central.



Dans un monde en perpétuel changement, un territoire qui ne se modernise pas, qui ne se structure pas, qui ne s'ouvre pas aux autres ou bien qui n'innove pas est un territoire qui n'évolue pas.

Le passage en Métropole va accroître la mobilisation des ressources locales et

nationales, favorisant ainsi le développement économique et d'aménagement local de notre belle région.

Au cœur de la transition énergétique et digitale, l'Entreprise Electrique sera comme elle a su le faire depuis près de 70 ans un formidable partenaire de ce nouveau territoire pour préparer le monde de demain.

Notre implantation géographique est en effet un incontestable atout pour accompagner et être à l'écoute de nos clients afin de proposer des solutions performantes, technologiques et interopérables pour mieux concevoir, innover et maintenir leurs infrastructures énergétiques.

Ensemble relevons de nouveaux défis !

| Laurent TARDIVAT

Sommaire

Editorial	P1
Flash sur l'Entreprise	P2 à 5
Véhicules et engins	P5
Sécurité	P6 à 7
Qualité/Environnement	P8



L'Entreprise Electrique est certifiée AFAQ ISO 9001, 14001 et OHSAS 18001 pour l'ensemble de son activité. Elle est détentrice du Label Efficacité Énergétique ainsi que du Label QualiPV pour la photovoltaïque

| LES MARCHÉS OBTENUS



L'EE Clermont Infras Electricité

ENEDIS

- AI ENEDIS AERIEN : Reconstruktion ligne Bagnols / Cros.....80 k€
- AI ENEDIS SOUTERRAIN : Enfouissement HTA La Tour d'Auvergne..... 160 k€
- Dépenses contrôlées Limousin 54 mois..... sans engagement financier



L'EE Decize

NIEVRE NUMERIQUE

- Accord cadre à bons de commande de travaux relati au déploiement de réseaux publics de type FttH sur le département de la Nièvre – Marché de 4 ans | 2018-20222 M€/an



| ECLAIRAGE RESIDENCE SENIORS – CASTEL DU VAL

Un clin d'œil et un merci tout particulier, à notre Client et Partenaire GF3e, pour lequel nous travaillons, sur ce chantier.

Cet alliage de bâtiment existant et de nouvelles constructions, offre un cadre moderne, qui s'intègre dans la nature qui l'entoure avec notamment, jardin arboré et parc, à l'arrière de la résidence.

Et c'est, sur cet aménagement extérieur, que nous sommes intervenus. Candélabres, bornes basses, borne de recharge de véhicules électriques et pourquoi pas, à l'avenir, mise en valeur et illuminations festives.

Chantier en cours, deuxième phase à venir. A suivre...



INCONTOURNABLES EN PREVENTION concernés (principalement) :



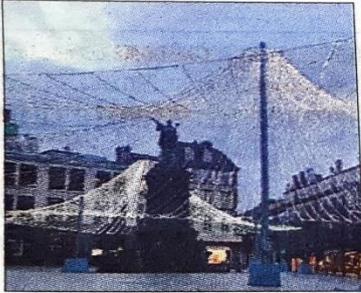
| Nicolas BOSTMEMBRUN

| POURSUIVRE UN PEU « LA MAGIE »....

En ce début février 2018 et sa météo de circonstance, la lumière est à l'honneur. La Ville de Clermont a, en effet, décidé, comme depuis de nombreuses années, de faire écho au Festival du Court-Métrage en laissant, en place, bon nombre d'illuminations.

Et quel meilleur prétexte que le 40^{ème} anniversaire de ce Festival, mondialement connu, pour rallumer toute cette magie de Noël, en la renforçant même sur certains sites proches de la Maison de la Culture. Tout ceci n'aura pas échappé à notre ami « PIÉTON » du journal local « LA MONTAGNE » qui salue, à sa façon cette manière simple de lutter contre, je cite, le « spleen » post-fêtes.

LE PIÉTON... et les lumières du festival



Le Piéton avait eu un petit coup de spleen, après les fêtes, quand toutes les illuminations de Noël ont été retirées des rues de Clermont. Toutes ? Pas vraiment, car le chapiteau lumineux de la place de la Victoire, tout comme les arbres de la place Delille continuent, à la nuit tombée, de briller de mille feux. Un décor dont les Clermontois vont pouvoir profiter jusqu'à la fin du festival du court métrage.



Cette fois-ci, c'est terminé, la dépose définitive a eu lieu. Rendez-vous, nul doute, l'année prochaine pour la campagne 2018-2019.



| Nicolas BOSTMEMBRUN

| LOTISSEMENT « LES CHABESSES » A GERZAT

Un clin d'œil et un merci tout particulier, à notre partenaire COLAS ainsi qu'à PIERRE DUCHER et ses équipes, qui nous renouvellent leur confiance, au travers ce beau Projet d'aménagement des parkings et espaces extérieurs, de la résidence « LES CHABESSES » à GERZAT.



Un matériel original et esthétique a été installé, sur ce chantier, au travers de 18 candélabres et de 25 lanternes, afin d'optimiser les niveaux d'éclairage et le nombre de supports d'éclairage. Rendez-vous au prochain chantier !

**Lanterne « ZENDA LED » -
ECLATEC SAS**

| Nicolas BOSTMEMBRUN

INCONTOURNABLE N° 7

Montée et descente des engins



Le déploiement des 10 intournables continue.
Je voulais profiter de ce premier journal 2018 pour faire un focus sur le
N°7 : la montée et descente des engins.

En fin d'année dernière, nous avons fait un audit complet de notre parc engins : poids lourd, plateau, nacelle... Malgré une nette progression sur nos investissements récents, la règle des 3 points d'appui ne pouvait pas toujours être respectée.

Les camions de terrassement sont potentiellement les plus dangereux à cause de la hauteur de la benne et de la ridelle.

Les nacelles PL/VL ainsi que les plateaux présentent également des risques non négligeables lors de la montée/descente.

Les illustrations ci-dessous montrent 2 phases « délicates » : entre les 2 échelles et lors du franchissement de la ridelle.



Etape 1
Montée
de la 1^{ère} échelle



Etape 2
Passage « délicat » de
la 1^{ère}
à la 2^{ème} échelle



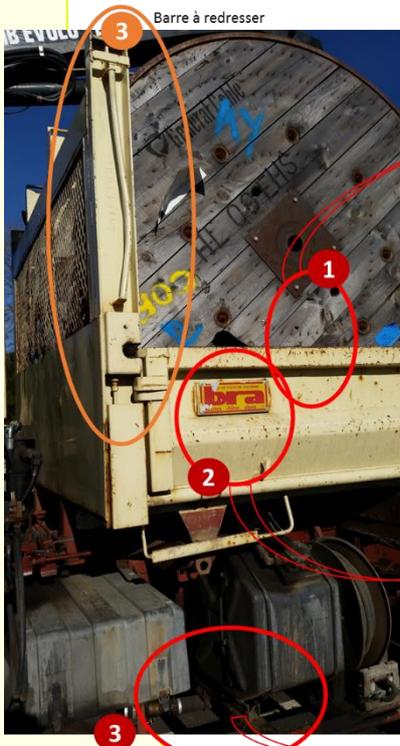
Etape 3
Impulsion
de la 2^{ème} échelle
Pour accéder à la
ridelle



Etape 4
Positionnement d'un
point d'appui sur la
ridelle



Etape 5
Positionnement
des 2 appuis
sur la ridelle



Barre à redresser

Marches extérieurs
+ intérieurs



Prise « main » ridelle fermée
Marche pied en ridelle ouverte



Création marche supplémentaire

Nous avons répertorié tous les engins ainsi que les adaptations à faire.

Chaque utilisateur a été impliqué sur le sujet afin de trouver la solution la plus optimale.

Ces modifications sont présentées selon l'exemple ci-contre : état avant travaux, modification(s) à faire, indication pour le service « garage ».

La planification de chaque engin est faite afin d'avoir une conformité à 100% du parc d'ici fin février.



Suite à des échanges avec l'entreprise SCIE Puy-de-Dôme sur ce sujet, ils vont mettre en place sur les engins un pictogramme « **Je respecte les 3 points d'appui** ». Nous avons trouvé cette idée pertinente et elle sera dupliquée très rapidement sur notre parc.

RENOVATION ARMOIRE DE COMMANDE

Signalisation Lumineuse et Régulation

Pour entretenir et améliorer le mobilier des feux tricolores, nous réalisons occasionnellement des **remplacements d'armoires de commandes** pour notre client **Clermont Auvergne Métropole**. Ces travaux se disent multi-techniques car ils font appel à plusieurs compétences que nous maîtrisons parfaitement à savoir la maçonnerie pour la confection des massifs, les travaux sous-tension et la régulation de trafic.



| Christophe DENEBOUDE

LE RISQUE ELECTRIQUE, CA VOUS PARLE ?

Une action de sensibilisation aux risques électriques était destinée au personnel intervenant sur les réseaux externes, aux prestataires et aux sapeurs-pompiers qui peuvent être confrontés à des situations délicates.

Cette démonstration, grandeur nature, sensibilise à la **nécessité de respecter toutes les règles de sécurité**, dans ce type d'intervention.

Pour cela un camion court-circuit était présent lors de cette journée du 23 janvier 2018 sur le site de TOULON.



Cette opération consiste, après une **formation théorique de 30 minutes**, à assister à un **court-circuit de 4000 Ampères** - le mannequin portait son **casque sans visière**- et un autre court-circuit même ampérage -le mannequin portait son **casque avec visière**.

3 salariés de l'ENTREPRISE ELECTRIQUE LANGEAC et 2 intérimaires étaient présents à cette formation qui permet de **prendre conscience de l'importance du port des EPI**. Après le bruit émis par le court-circuit, un épais nuage de fumée très toxique se dégage.

Nous nous trouvions, derrière des barrières de sécurité, à 17 m du court-circuit pour éviter toute projection de métaux ou de respirer la fumée.

Outre l'accident en lui-même, le formateur insiste sur le fait de l'après accident. Comment va se passer la vie familiale de la victime, sa vie sociale ?



Baisser sa visière peut sauver une vie. Faisons-le pour soi et pour son entourage.

| Jean-Claude CITAIRE, David GOIGOUX, Joseph LEMARCHAND, Alexandre MERLE, Dominique VEDRINE

VEHICULES ET ENGIN

Annonce 2018-1 C3 - Année 2007 - 175 800 km - Offre minimale : 1 000 €

Rappel : les personnes intéressées font une offre cachetée à l'intention de la direction jusqu'au 31 mars 2018, le plus disant sera retenu

| LES GANTS ISOLANTS ET SURGANTS

Les **gants isolants** assurent la protection de l'opérateur contre les risques d'électrification.
Les **surgants** assurent la protection des gants isolants contre les risques mécaniques.

VERIFICATION AVANT LE TRAVAIL

Inspecter visuellement chaque gant isolant et surgant
Vérifier les gants isolants par gonflage

ENTRETIEN COURANT

Gants Isolants

Maintenir les Gants Isolants en état de propreté en les lavant à l'eau additionnée de savon neutre. Mettre du talc pour éviter que l'intérieur des gants soit collé.

Surgants

Les remplacer si ils deviennent huileux, graisseux.

CONSERVATION TRANSPORT

Les gants isolants doivent être conservés et transportés dans leur emballage d'origine. Ils peuvent être rangés dans un sac de rangement (voir modèle ci-après). Ces sacs de rangement sont à demander auprès de votre encadrement.



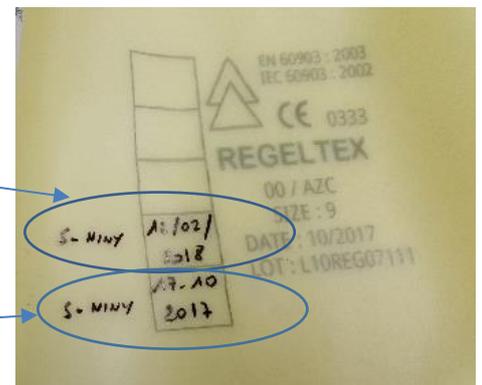
CONTROLE PERIODIQUE

Les Gants Isolants doivent être contrôlés visuellement et par gonflage avant chaque utilisation.
La périodicité de contrôle est de 12 mois.

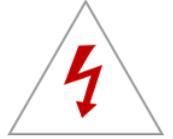
Les dates de mise en service et de contrôles périodiques doivent figurer sur chacun des gants et dans un registre de sécurité.

Lors du contrôle d'une paire de gants on doit retrouver la date de contrôle et le nom du contrôleur

Lors d'une remise d'une paire de gants on doit retrouver la date de mise en service et le nom du contrôleur



Les modalités d'utilisation, de vérification et de conservation des différents gants TST sont décrites sur les Fiches Techniques (établies par le comité des travaux sous-tension) FT 105, FT 106 et FT 107.



PRINCIPES FONDAMENTAUX DE LA CONSIGNATION D'UN OUVRAGE OU D'UNE INSTALLATION

PREIDENTIFICATION

Elle a pour but de s'assurer que les travaux seront bien effectués à l'ouvrage ou l'installation à consigner



SEPARER

Séparation électrique de l'ouvrage ou de l'installation des sources de tension

CONDAMNER

Condamnation en position d'ouverture (immobilisation de l'organe et une signalisation)

IDENTIFIER

Identification de l'ouvrage ou l'installation concernée (consultation des schémas -connaissances des ouvrages et installations et de leurs caractéristiques identification visuelle..)

VAT

La Vérification d'Absence de Tension se fait avec un détecteur de tension spécialement conçu pour effectuer les vérifications d'absence de tension et doit être équipé de touche IP2X

Réaliser une VAT avec un voltmètre ou un multimètre est interdit

MALT + CC

Mise à la terre et en court-circuit

Ces cinq opérations doivent être appliquées dans l'ordre spécifié et par un chargé de consignation.

Le chargé de consignation

Le chargé de consignation est un personne qualifiée, habilitée et désignée par son employeur.

Le chargé de consignation doit être titulaire d'une habilitation symboles BC ou HC.

Sur demande du chef d'établissement, du chargé d'exploitation électrique ou de la personne autorisant l'accès, le chargé de consignation peut accéder à l'ouvrage ou à l'installation électrique pour réaliser les opérations de consignation ou de mise hors tension.

EQUIPEMENT DU CHARGE DE CONSIGNATION (habilitation BC)

Vêtement de travail répondant aux exigences du CET et couvrant tout le corps.

Casque isolant avec protection conforme à la norme NFEN166 et NFEN50365 et comporte le marquage CE

- Gants isolants adaptés à la tension
- Sur-gants pour assurer la protection mécanique conforme à la norme NFEN 388
- Tapis isolant
- Vérificateur d'absence de tension
- Outillage TST en parfait état et stocké dans une sacoche assurant leur préservation
- Dispositifs de mise à la terre et en cours circuit
- Matériel de condamnation et d'identification

| COÛT DE LA NON QUALITÉ de JANVIER à FEVRIER 2018

FICHES DE NON CONFORMITE

NATURE	EMETTEUR	OBJET DE NON CONFORMITE	ACTION CURATIVE	ACTION CORRECTIVE	COÛT GENE PAR LA NON CONFORMITE	PART REMBOURSEE PAR FOURNISSEUR OU CLIENT
CHANTIER	B. SIMONIN	Absence d'OTST sur un chantier	Réalisation du phasage par le chargé de travaux. Information à la direction.	Rappel à l'encadrement de faire un Ordre de Travail Sous Tension (OTST). Rappel aux monteuses de s'assurer qu'ils possèdent un OTST et sous quelle forme.	450 €	-
CHANTIER	L. FALLAY	Vol de carburant sur tous les engins sur le chantier à Châtillon	Effectuer un nouvel approvisionnement des carburants.	Lors du stockage des engins, limiter le week end la quantité de carburants présente dans les véhicules et engins.	350 €	-
APPRO	J. LEYGNAC S. NINY	Problème de délai de livraison de Descours et Cabaud sur des équipements de protections individuelles	Relance et commande chez un concurrent.	Mise en place d'un stock de certaines références chez le fournisseur.	150 €	-
APPRO	J. LEYGNAC F. LORNAGE	Délai important de Manumasure pour la réparation et la vérification des appareils	Relance	Chercher un nouveau prestataire avec des délais convenables.	150 €	-
DIVERS	X. BARON (2)				300 €	-
TOTAL					1 400 €	-

DÉGÂTS AU TIERS CHANTIER

Réparation d'un tuyau cuivre chez un particulier (48)	107 €	
Réparation canalisation AEP à Jarjayes (05)	400 €	
Réparation d'un tuyu AEP à Roquebrune (83)	220 €	
Réparation branchement à Cussac (15)	418 €	
Réparation branchement à Cussac (15)	433 €	
Réparation d'une fissure chez un particulier (03)	250 €	
Réparation branchement AEP à Le Vau Charmensac (15)	84 €	
TOTAL		1 911 €

CASSES ANORMALES VEHICULES ET ENGIN

L'EE Decize ▪ Porte pliée de la benne d'un poids lourd	1 780 €	
L'EE Langeac ▪ Véhicule percuté par un sanglier	5 000 €	
TOTAL		6 780 €
TOTAL		10 091 €
		0 €

COÛT DE LA NON QUALITÉ DÉTECTÉE depuis le 1er janvier 2018 : 10 091 €

| Sébastien NINY